



BUDGET ATLANTYS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

sur le compte financier unique de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

BUDGET CENTRE AQUATIQUE ATLANTYS

Séance du 10 Mars 2025

Convocation du

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 Votes Contre Pour Abstentions

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		457,46
Opérations de l'exercice	1 125 679,57	1 125 241,61
Totaux	1 125 679,57	1 125 699,07
Résultat de clôture		19,50

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
19 603,46	
91 275,54	32 064,57
110 879,00	32 064,57
-78 814,43	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
19 603,46	457,46
1 216 955,11	1 157 306,18
1 236 558,57	1 157 763,64
	-78 794,93

Besoin de financement	-78 814,43	
Excédent financement	00,00	
Restes à réaliser	00,00	00,00
Besoin de financement		
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total financement	-78 814,43	
Excédent financement		
	19,50	

Repris au budget principal suite clôture au 31/12/2024

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

Repris au budget principal suite clôture au 31/12/2024

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
 Le Président,
 Jean-Claude GODINEAU